

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Domaine : Institution et vie politique

Séance du 21 mars 2026, à 10 heures 00

Délibération n° : 2026/03/08

Objet : Respect de la Charte de l'Elu

Le 21 mars deux mil vingt six, à 10 heures 00, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme Dietsch Maire.

Présents : Victoria Abounnasr, Joana Alves, René Destrel, Jérôme Dietsch, Corinne Dupin, Pauline Duroy, Bruno Faure, Caroline Foucher, Bruno Labarthe, Patrick Lacoffrette, Alexandre Lecoustre, Patrick Marthe, Christian Mignot, Virginie Prieur, Hélène Thomas.

Excusés :

Excusés avec procuration :

Secrétaire de séance : Virginie Prieur

Après lecture de la Charte de l'Elu, Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal, de s'engager à la respecter.

Les membres du conseil municipal s'engagent tous à respecter ladite Charte.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Jérôme Dietsch

